



**NATIONS
UNIES**



**Conférence diplomatique
de plénipotentiaires des Nations Unies
sur la création d'une Cour criminelle
internationale**

Distr.
GÉNÉRALE

A/CONF.183/INF/8
7 juillet 1998
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Rome
15 juin-17 juillet 1998

LETTRÉ ADRESSÉE AU PRÉSIDENT DE LA CONFÉRENCE DIPLOMATIQUE
DE PLÉNIPOTENTIAIRES DES NATIONS UNIES SUR LA CRÉATION D'UNE
COUR CRIMINELLE INTERNATIONALE PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Le 7 juillet 1998

Monsieur le Président,

Vous savez certainement que je suis avec le plus vif intérêt et la plus grande attention les délibérations de la Conférence diplomatique de plénipotentiaires des Nations Unies sur la création d'une cour criminelle internationale. Je n'ignore pas que tous les participants travaillent avec la plus grande diligence, sans ménager leurs efforts, pour mener à bien la tâche confiée à la Conférence, à savoir la rédaction et l'adoption d'une convention sur la création d'une cour criminelle internationale.

Il est évident cependant qu'il reste encore beaucoup de questions à résoudre. Même si l'on peut escompter qu'elles trouveront une solution plus tard, dans le courant de la Conférence, le temps commence néanmoins à presser. C'est pourquoi je tiens à vous faire part, à vous-même et à la Conférence, de mon espoir sincère de voir les États participant à la Conférence faire preuve de l'esprit de coopération nécessaire pour que le statut puisse être arrêté le 17 juillet en vue de la création d'une cour qui ait la force et l'indépendance nécessaires pour s'acquitter de sa tâche. Je voudrais redire ce que j'ai dit dans mon message lors de l'ouverture de la Conférence : c'est l'intérêt des victimes et de la communauté internationale tout entière qui doit primer. La cour doit être un instrument de justice et non d'opportunisme. Elle doit être en mesure de protéger les faibles contre les forts. Elle doit démontrer la réalité d'une conscience internationale.

Son Excellence
Monsieur Giovanni Conso
Président de la Conférence diplomatique
de plénipotentiaires des Nations Unies
sur la création d'une cour criminelle
internationale

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les plus cordiaux, ainsi que mes vœux de succès de la Conférence.

(Signé) Kofi A. ANNAN
